



CABINET
Service communication

Mercredi 21 octobre 2015

ÉLECTIONS RÉGIONALES DES 6 ET 13 DÉCEMBRE 2015 DÉPÔT DES CANDIDATURES

La préfecture de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfecture des Bouches-du-Rhône informe les candidats aux élections régionales des 6 et 13 décembre 2015 que le dépôt des déclarations de candidature aura lieu selon les modalités suivantes :

DATES DU DÉPÔT DES CANDIDATURES

◆ Pour le premier tour :

- ▶ du lundi 2 novembre 2015 au vendredi 6 novembre 2015 de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h
- ▶ le lundi 9 novembre 2015 de 8h30 à 12h00 (dernier jour et heure limite)

Précision : Le tirage au sort pour déterminer l'ordre d'enregistrement des listes de candidats interviendra le lundi 9 novembre 2015 à partir de 15 heures à la Préfecture de Région (Salle Louis Philibert – 2^{ième} étage)

◆ Pour le second tour :

- ▶ le lundi 7 décembre 2015, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- ▶ le mardi 8 décembre 2015, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h00, heure limite.

LIEU DE DÉPÔT DES CANDIDATURES

Les déclarations de candidatures, assorties des pièces réglementaires, devront être déposées :

à la Préfecture de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Direction de l'Administration Générale
Bureau des Élections et des Affaires générales (Rez-de-chaussée)
Boulevard Paul Peytral
13006 Marseille

Les déclarations de candidature devront être déposées personnellement par le candidat tête de liste ou par un mandataire porteur d'un mandat établi par le candidat tête de liste.

CAMPAGNE ÉLECTORALE

La Préfecture rappelle que la campagne électorale sera ouverte :

◆ Pour le premier tour :

du lundi 23 novembre 2015 à 0 h au samedi 5 décembre 2015 à minuit.

◆ Pour le second tour :

du lundi 7 décembre 2015 à 0 h au samedi 12 décembre 2015 à minuit.